

REPUBLIQUE FRANCAISE**COMMUNE ST JULIEN MONTDENIS****(1)****POSTE COMPTABLE DE PERCEPTION ST JEAN DE MAURIENNE****M14****BUDGET PRIMITIF****(2)****Voté par nature****ANNEE 2 011**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc...)

(2) Préciser s'il s'agit du budget primitif, supplémentaire ou d'une décision modificative

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		AI

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 848 029,00	1 848 029,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		1 848 029,00	1 848 029,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	4 090 677,00	4 451 677,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	361 000,00	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		4 451 677,00	4 451 677,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	6 299 706,00	6 299 706,00
----------------------------	--------------	--------------

- (1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et du budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
- (2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section de fonctionnement, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent. Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
- (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés
 Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés
 Total du budget = Total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	Total (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	482 260,00		600 480,00	600 480,00	600 480,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIM	624 900,00		612 100,00	612 100,00	612 100,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANT	238 455,00		234 700,00	234 700,00	234 700,00
Total des dépenses de gestion courante		1 345 615,00		1 447 280,00	1 447 280,00	1 447 280,00
66	CHARGES FINANCIERES	39 000,00		46 000,00	46 000,00	46 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 000,00		13 000,00	13 000,00	13 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PR					
022	DEPENSES IMPREVUES					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 391 615,00		1 506 280,00	1 506 280,00	1 506 280,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	221 645,00		231 479,00	231 479,00	231 479,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE	110 270,00		110 270,00	110 270,00	110 270,00
043	OPERATIONS PATRIMONIALES					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		331 915,00		341 749,00	341 749,00	341 749,00
TOTAL		1 723 530,00		1 848 029,00	1 848 029,00	1 848 029,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 848 029,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	Total (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET	47 900,00		46 600,00	46 600,00	46 600,00
73	IMPOTS ET TAXES	1 050 400,00		1 092 446,00	1 092 446,00	1 092 446,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	333 600,00		437 883,00	437 883,00	437 883,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANT	145 510,00		136 900,00	136 900,00	136 900,00
Total des recettes de gestion courante		1 587 410,00		1 723 829,00	1 723 829,00	1 723 829,00
76	PRODUITS FINANCIERS	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROY					
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 599 410,00		1 735 829,00	1 735 829,00	1 735 829,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE	124 120,00		112 200,00	112 200,00	112 200,00
043	OPERATIONS PATRIMONIALES					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		124 120,00		112 200,00	112 200,00	112 200,00
TOTAL		1 723 530,00		1 848 029,00	1 848 029,00	1 848 029,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 848 029,00
--	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (11)**

229 549,00

(1) cf. IB - modalités de vote

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires

(5) D023 = R021 ; D1040 = RF042 ; R1040 = DF042 ; D1041 = R1041 ; DF043 = RF043

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissements, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(7) En dépenses, le chapitre 22 les travaux d'adjonction réalisés sur les biens reçus en affectation

(8) A servir uniquement dans le cas où une collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir détail)

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10

(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération R1 021 + R1 040 - D1 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	Total (=RAR+vote)
3..	Stocks (6)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 600,00		4 200,00	4 200,00	4 200,00
204	Subventions d'équipement versées					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	154 000,00		39 000,00	39 000,00	39 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement	899 610,00		3 675 077,00	3 675 077,00	3 675 077,00
	Total des dépenses d'équipement	1 069 210,00		3 718 277,00	3 718 277,00	3 718 277,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	223 000,00		238 000,00	238 000,00	238 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGET)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	223 000,00		238 000,00	238 000,00	238 000,00
45X-1	Total des opérations pour comptes de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 292 210,00		3 956 277,00	3 956 277,00	3 956 277,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE COMPTES	124 120,00		112 200,00	112 200,00	112 200,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	17 000,00		22 200,00	22 200,00	22 200,00
	Total dépenses d'ordre d'investissement	141 120,00		134 400,00	134 400,00	134 400,00
	TOTAL	1 433 330,00		4 090 677,00	4 090 677,00	4 090 677,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	361 000,00
	=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 451 677,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	Total (=RAR+vote)
3..	Stocks (6)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	378 775,00		374 463,00	374 463,00	374 463,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	132 256,00		2 941 265,00	2 941 265,00	2 941 265,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
204	Subventions d'équipement versées					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des recettes d'équipement	511 031,00		3 315 728,00	3 315 728,00	3 315 728,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	148 000,00		103 000,00	103 000,00	103 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (10)	505 260,00		355 000,00	355 000,00	355 000,00
138	Autres subventions d'investissement non transférées					
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGET)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	17 000,00		11 000,00	11 000,00	11 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	410 500,00		302 000,00	302 000,00	302 000,00
	Total des recettes financières	1 081 760,00		772 000,00	772 000,00	772 000,00
45X-2	Total des opérations pour comptes de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement	1 592 791,00		4 087 728,00	4 087 728,00	4 087 728,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	221 645,00		231 479,00	231 479,00	231 479,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE COMPTES	110 270,00		110 270,00	110 270,00	110 270,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	17 000,00		22 200,00	22 200,00	22 200,00
	Total recettes d'ordre d'investissement	348 915,00		363 949,00	363 949,00	363 949,00
	TOTAL	1 941 706,00		4 451 677,00	4 451 677,00	4 451 677,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	=
--	----------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 451 677,00
---	---------------------

Pour information : Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement qui viennent financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (11)	229 549,00
--	-------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	600 480,00		600 480,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	612 100,00		612 100,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	234 700,00		234 700,00
66	CHARGES FINANCIERES	46 000,00		46 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	13 000,00		13 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		110 270,00	110 270,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		231 479,00	231 479,00
Dépenses de fonctionnement - Total		1 506 280,00	341 749,00	1 848 029,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 848 029,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		19 200,00	19 200,00
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non)	238 000,00		238 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS A)			
	TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	3 675 077,00		3 675 077,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	4 200,00		4 200,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	39 000,00		39 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)		104 200,00	104 200,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		11 000,00	11 000,00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET			
45..1	TOTAL DES OPERATIONS POUR COMPTES DE TIERCE			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES			
3..	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		3 956 277,00	134 400,00	4 090 677,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	361 000,00
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 451 677,00
---	---------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	10 000,00		10 000,00
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENT	46 600,00		46 600,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE		93 000,00	93 000,00
73	IMPOTS ET TAXES	1 092 446,00		1 092 446,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	437 883,00		437 883,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	136 900,00		136 900,00
76	PRODUITS FINANCIERS	10 000,00		10 000,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 000,00	19 200,00	21 200,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		1 735 829,00	112 200,00	1 848 029,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 848 029,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)	103 000,00		103 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	374 463,00		374 463,00
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non affectées)	2 942 265,00		2 942 265,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS AFFECTES)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)		11 200,00	11 200,00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (96)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)		11 000,00	11 000,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A D'ORDRE			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11 000,00		11 000,00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		110 270,00	110 270,00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET PRODUITS			
45..2	Total des opérations pour comptes de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES D'ORDRE			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES D'ORDRE			
3..	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		231 479,00	231 479,00
024	PRODUITS DE CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	302 000,00		302 000,00
Recettes d'investissement- Total		3 732 728,00	363 949,00	4 096 677,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	355 000,00
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 451 677,00
---	---------------------

p. 4	I - Informations générales
p. 0	A - Informations statistiques, fiscales et financières
p. 5	B - Modalités de vote du budget
p. 6	II - Présentation générale du budget
p. 6	A1 - Vue d'ensemble - Sections
p. 7	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p. 8	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p. 9	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p. 10	B2 - Balance générale du budget - Recettes
p. 11	III - Vote du budget
p. 11	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles
p. 14	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles
p. 16	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p. 19	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p. 22	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

A N N E X E S		Joint	Sans objet
p. 47	IV - Annexes	X	
p. 47	A - Eléments du bilan	X	
p. 47	A2.1 - Etat de la dette- Dette sur emprunt - Répartition par prêteurs	X	
p. 0	A2.2 - Etat de la dette - Dette pour financier l'emprunt d'un autre organisme		X
p. 0	A2.3 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p. 0	A2.4 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par type de taux		X
p. 0	A2.5 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		X
p. 0	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
p. 0	A2.7 - Etat de la dette -Contrats de couverture du risque financier		X
p. 48	A2.8 - Etat de la dette - Crédits de trésorerie	X	
p. 0	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
p. 0	A4 - Etat des provisions		X
p. 0	A5 - Etalement des provisions		X
p. 49	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p. 50	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p. 0	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct (2)		X
p. 0	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest, (2)		X
p. 0	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonct. (3)		X
p. 0	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Invest (3)		X
p. 0	A8 - Etat des charges transférées		X
p. 0	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
p. 0	B - Engagements hors bilan		X
p. 0	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		X
p. 0	B1.2 - Etat des contrats de crédit-bail		X
p. 0	B1.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
p. 0	B1.4 - Etat des autres engagements donnés		X
p. 0	B1.5 - Etat des engagements reçus		X
p. 0	B1.6 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		X
p. 0	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
p. 0	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
p. 0	B3 - Emploi des recettes grévées d'une affectation spéciale		X
p. 0	C - Autres éléments d'informations		X
p. 51	C1 - Etat du personnel	X	
p. 52	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	X	
p. 0	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
p. 0	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
p. 0	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
p. 0	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
p. 0	D - Décisions en matière des taux de contribution directes - Arrêté et signatures		X
p. 0	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		X
p. 54	D2 - Arrêté et signatures	X	

Commune	BUDGET
---------	---------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERE	A

Informations statistiques	Valeurs

Informations fiscales N-2 (1)					
	Potentiel fiscal et financier		Valeurs par habitant (Population DGF)	Moyennes nationales de la strate	
	Fiscal	Financier		Fiscal	Financier
3 Taxes					
Taxe professionnelle					
4 Taxes					

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate
8 bis			

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Ces dispositions sont également applicables aux syndicats mixtes associant des communes, des groupements de collectivités territoriales et d'autres personnes morales de droit public (article R.5722-1 du CGCT).

Pour les caisses de écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3), Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement
 - avec ~~ou sans~~ les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (2).
 - avec ~~ou sans~~ vote formel sur chacun des chapitres (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opérations d'équipement".

III - Les provisions sont (2) :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération N° du)

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget - primitif ou cumulé - de l'exercice précédent (2).

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté (2) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après vote du compte administratif N-1

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article"

(2) Rayer la mention inutile

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	482 260,00	600 480,00	600 480,00
60611	Eau et assainissement	16 600,00	16 600,00	16 600,00
60612	Energie - Electricité	59 000,00	55 000,00	55 000,00
60618	Autres fournitures non stockables	60 800,00	51 950,00	51 950,00
60621	Combustibles	40 000,00	40 000,00	40 000,00
60622	Carburants	8 000,00	8 000,00	8 000,00
60623	Alimentation	26 000,00	24 000,00	24 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	750,00		
60631	Fournitures d'entretien	23 000,00	21 000,00	21 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	6 500,00	4 300,00	4 300,00
60633	Fournitures de voirie	8 000,00	9 000,00	9 000,00
60636	Vêtements de travail	3 100,00	2 600,00	2 600,00
6064	Fournitures administratives	7 000,00	7 500,00	7 500,00
6065	Livres, disques, cassettes (bibliothèques)	2 510,00	2 300,00	2 300,00
6067	Fournitures scolaires	12 600,00	12 900,00	12 900,00
6068	Autres matières et fournitures	6 500,00	6 500,00	6 500,00
611	Contrats de prest. avec des entreprises	22 700,00	10 220,00	10 220,00
6135	Locations mobilières	12 000,00	12 000,00	12 000,00
61522	Bâtiments	12 000,00	17 500,00	17 500,00
61523	Voies et réseaux	12 000,00	13 000,00	13 000,00
61524	Bois et forêts	5 800,00	140 060,00	140 060,00
61551	Matériel roulant	15 000,00	19 000,00	19 000,00
61558	Autres biens mobiliers	4 000,00	3 000,00	3 000,00
6156	Maintenance	15 000,00	15 500,00	15 500,00
616	Primes d'assurance	10 000,00	10 000,00	10 000,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	3 000,00	3 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 200,00	1 000,00	1 000,00
6184	Verst. à des organismes de formation	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6225	Indemn. au comptable et aux régisseurs	700,00	700,00	700,00
6226	Honoraires	4 000,00	2 000,00	2 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	600,00	600,00	600,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6237	Publications	5 500,00	5 800,00	5 800,00
6247	Transports collectifs	7 200,00	15 000,00	15 000,00
6256	Missions	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	9 800,00	10 000,00	10 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations...)	1 900,00	1 900,00	1 900,00
6282	Frais de gardien.(église, forêt et bois)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6288	Autres services extérieurs	6 000,00	7 000,00	7 000,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
63512	Taxes foncières	21 000,00	21 000,00	21 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules		50,00	50,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	624 900,00	612 100,00	612 100,00
6218	Autre personnel extérieur	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6336	Cotisations aux CDG et CNFPT	6 800,00	6 200,00	6 200,00
6411	Personnel titulaire	366 000,00	358 000,00	358 000,00
6413	Personnel non titulaire	19 500,00	33 000,00	33 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	32 000,00	19 000,00	19 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	68 000,00	65 000,00	65 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	76 000,00	72 000,00	72 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 200,00	3 000,00	3 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	18 000,00	19 000,00	19 000,00
6456	Versement au F.N.C.supplément familial		1 500,00	1 500,00
6458	Cotisations aux autres organismes soc.	11 700,00	4 500,00	4 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 700,00	7 200,00	7 200,00
6478	Autres charges sociales diverses		1 700,00	1 700,00
6488	Autres charges	19 000,00	20 000,00	20 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	238 455,00	234 700,00	234 700,00
6531	Indemnités	57 000,00	58 000,00	58 000,00
6532	Frais de mission	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6533	Cotisations de retraite	3 600,00	3 600,00	3 600,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6552	Aide sociale du département	39 200,00		
6554	Contributions aux organismes de regroup.	600,00	32 600,00	32 600,00
6558	Autres contributions obligatoires	400,00		
657362	C.C.A.S.	25 155,00	28 000,00	28 000,00
6574	Subventions de fonct. Associations, aut.	100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 345 615,00	1 447 280,00	1 447 280,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf IB - Modalités de vote

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) sauf le compte 621 retracé au sein du chapitre 012

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES	39 000,00	46 000,00	46 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	34 000,00	41 000,00	41 000,00
6618	Intérêts des autres dettes	5 000,00	5 000,00	5 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 000,00	13 000,00	13 000,00
6718	Autres charges excep. Opérations gestion	3 000,00	8 000,00	8 000,00
673	Titres annulés(sur exercices antérieurs)		1 000,00	1 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	4 000,00	4 000,00	4 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISION			
022	DEPENSES IMPREVUES			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 391 615,00	1 506 280,00	1 506 280,00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	221 645,00	231 479,00	231 479,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIO	110 270,00	110 270,00	110 270,00
6811	Dotations amortissements immobilisations	110 270,00	110 270,00	110 270,00
043	OPERATIONS PATRIMONIALES			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE <i>(=prélèvement issu de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement)</i>		331 915,00	341 749,00	341 749,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	1 723 530,00	1 848 029,00	1 848 029,00
--	---------------------	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	
-----------------------------------	--

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 848 029,00
--	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf IB - Modalités de vote

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du 66112 sera négatif;

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre ,DF 042 = RI 040;

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 'produit des cessions d'immobilisation');

(9) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6419	Remb.sur rémunérations du personnel	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES	47 900,00	46 600,00	46 600,00
7023	Menus produits forestiers	100,00	100,00	100,00
70311	Conces. dans les cimetières (produit net)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7067	Redevances et droits serv. Péricolaires	5 000,00	5 000,00	5 000,00
70872	Rbst frais-budgets annexes,régies munic.	14 800,00	14 800,00	14 800,00
7088	Autres produits d'activités annexes	27 000,00	25 700,00	25 700,00
73	IMPOTS ET TAXES	1 050 400,00	1 092 446,00	1 092 446,00
7311	Contributions directes	638 000,00	671 000,00	671 000,00
7321	Attribution de compensation	330 400,00	330 346,00	330 346,00
7322	Dotation de solidarité communautaire	40 000,00	48 000,00	48 000,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7355	Taxe sur l'énergie hydraulique	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7381	Taxe additionnelle droits de mutation	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7388	Autres taxes diverses		1 100,00	1 100,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	333 600,00	437 883,00	437 883,00
7411	Dotation forfaitaire	183 900,00	161 173,00	161 173,00
74121	Dot.de solidarité rurale 1ère fraction	25 000,00	20 000,00	20 000,00
745	Dotation spéciale au titre instituteurs	2 800,00	2 800,00	2 800,00
74718	autres	24 600,00	15 800,00	15 800,00
7473	Départements	3 000,00	38 958,00	38 958,00
74741	Communes membres du GFP		95 552,00	95 552,00
7478	Autres organismes	19 000,00	12 000,00	12 000,00
74832	Attribution fonds départemental de la T.P.	40 000,00	57 000,00	57 000,00
74833	Etat - Compensation au titre exon. T.P.	4 500,00		
74834	Etat - Compensation au titre exon. T. Fon	7 000,00	7 800,00	7 800,00
74835	Etat - Compensation au titre exon. T.Hab	13 800,00	13 000,00	13 000,00
7484	Dotation de recensement		3 800,00	3 800,00
7488	Autres attributions et participations	10 000,00	10 000,00	10 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	145 510,00	136 900,00	136 900,00
751	Redevances concessions, brevets, licences	9 000,00	8 000,00	8 000,00
752	Revenus des immeubles	100 000,00	104 000,00	104 000,00
758	Produits divers de gestion courante	36 510,00	24 900,00	24 900,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		1 587 410,00	1 723 829,00	1 723 829,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf IB - Modalités de vote

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS	10 000,00	10 000,00	10 000,00
761	Produits de participations	10 000,00	10 000,00	10 000,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7718	Autres prod. Except. sur opé. De gestion	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 599 410,00	1 735 829,00	1 735 829,00

042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIO	124 120,00	112 200,00	112 200,00
722	Immobilisations corporelles	105 000,00	93 000,00	93 000,00
777	Quote-part subventions d'investissement	19 120,00	19 200,00	19 200,00
043	OPERATIONS PATRIMONIALES			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		124 120,00	112 200,00	112 200,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	1 723 530,00	1 848 029,00	1 848 029,00
--	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)		
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		1 848 029,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf - Modalités de vote, III

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;

(6) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre ,RF 042 = DI 040;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 'produit des cessions d'immobilisation');

(8) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires;

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 600,00	4 200,00	4 200,00
2031	Frais d'études	6 600,00	2 200,00	2 200,00
205	Concessions & droitssim.,brevets,licenc	9 000,00	2 000,00	2 000,00
204	Subventions d'équipement versées			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	154 000,00	39 000,00	39 000,00
2111	Terrains nus	24 000,00	24 000,00	24 000,00
2115	Terrains bâtis	130 000,00	15 000,00	15 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des opérations d'équipement	899 610,00	3 675 077,00	3 675 077,00
101	MATERIEL DIVERS	26 000,00	4 500,00	4 500,00
103	VOIES ET CHEMINS	49 600,00	64 000,00	64 000,00
108	RESEAUX ELECTRIQUES	3 900,00	6 400,00	6 400,00
111	ESPACES VERTS	11 000,00	8 000,00	8 000,00
113	MOBILIER ET MATERIELS ADMINISTRATIFS	4 500,00	2 000,00	2 000,00
118	ZAC	8 000,00	2 000,00	2 000,00
133	BOIS ET FORETS	28 410,00	7 600,00	7 600,00
147	MERLON DE VILLARDCLEMENT	4 000,00	4 000,00	4 000,00
148	RESEAUX SECS MONTDENIS	136 900,00	123 877,00	123 877,00
152	AMENAGEMENT RUE DU BOURG	162 000,00	24 200,00	24 200,00
153	SECURISATION AVENUE DE LA GARE	98 600,00		
154	VIABILISATION TERRAIN CLOS VIGNES	62 000,00		
500	MAIRIE	11 100,00	27 500,00	27 500,00
501	MAISON DES JEUNES		7 000,00	7 000,00
502	ECOLE DE MUSIQUE	4 000,00	3 600,00	3 600,00
505	SALLE DES FETES	1 000,00		
506	ESPACE CULTUREL	136 000,00	3 345 300,00	3 345 300,00
507	ANCIENNE ECOLE DE MONTDENIS	3 000,00		
508	SALLE JOSEPH CHATEL		14 500,00	14 500,00
510	ECOLE MATERNELLE	15 300,00	12 800,00	12 800,00
511	ECOLE ELEMENTAIRE	71 100,00	10 800,00	10 800,00
512	CHAUFFERIE ECOLES ET MAISON DES JEUNES	19 200,00		
530	EGLISE	30 000,00	5 700,00	5 700,00
536	PRESBYTERE	14 000,00	1 300,00	1 300,00
	Total des dépenses d'équipement	1 069 210,00	3 718 277,00	3 718 277,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	223 000,00	238 000,00	238 000,00
1641	Emprunts en euros	222 000,00	237 000,00	237 000,00

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS ANNUELS)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES ENTREPRISES			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Total des dépenses financières		223 000,00	238 000,00	238 000,00
Total des dépenses d'opération pour comptes de tiers				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		1 292 210,00	3 956 277,00	3 956 277,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf III - Modalités de vote

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour comptes de tiers

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES				B1

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	124 120,00	112 200,00	112 200,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	19 120,00	19 200,00	19 200,00
13912	Régions	4 770,00	4 800,00	4 800,00
13918	Autres	14 350,00	14 400,00	14 400,00
	Charges transférées	105 000,00	93 000,00	93 000,00
2313	Constructions	105 000,00	93 000,00	93 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	17 000,00	22 200,00	22 200,00
2313	Constructions		11 200,00	11 200,00
2762	Créances transfert droits déduct. TVA	17 000,00	11 000,00	11 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		141 120,00	134 400,00	134 400,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	1 433 330,00	4 090 677,00	4 090 677,00
---	---------------------	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	
----------------------------------	--

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	361 000,00
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 451 677,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf III - Modalités de vote

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042;

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à article 192 (cf. chapitre '024 'produit des cessions d'immobilisation");

(8) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041;

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
010	Stocks (6)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	378 775,00	374 463,00	374 463,00
1321	Etat et établissements nationaux	23 060,00	83 460,00	83 460,00
1322	Régions	8 165,00	52 203,00	52 203,00
1323	Départements	235 100,00	146 700,00	146 700,00
1324	Communes	450,00		
1328	Autres	13 700,00		
1331	D.G.E.	41 000,00	29 700,00	29 700,00
1335	Particip. Pour non réalis. Aires station.		7 500,00	7 500,00
1342	Amendes de police	57 300,00	53 000,00	53 000,00
1346	Participations pour voirie et réseaux		1 900,00	1 900,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	132 256,00	2 941 265,00	2 941 265,00
1641	Emprunts en euros	132 256,00	2 941 265,00	2 941 265,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	Subventions d'équipement versées			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des opérations d'équipement			
Total des recettes d'équipement		511 031,00	3 315 728,00	3 315 728,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	653 260,00	458 000,00	458 000,00
10222	F.C.T.V.A.	140 000,00	93 000,00	93 000,00
10223	T.L.E.	8 000,00	10 000,00	10 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	505 260,00	355 000,00	355 000,00
138	Autres subventions d'investissement non transférées			
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	1 000,00	1 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS ANN			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	17 000,00	11 000,00	11 000,00
2762	Créances transfert droits deduct. TVA	17 000,00	11 000,00	11 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	410 500,00	302 000,00	302 000,00
Total des recettes financières		1 081 760,00	772 000,00	772 000,00
Total des recettes d'opération pour comptes de tiers				

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 592 791,00	4 087 728,00	4 087 728,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf III - Modalités de vote

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour comptes de tiers

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) budget précédent	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	221 645,00	231 479,00	231 479,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	110 270,00	110 270,00	110 270,00
2802	Frais d'études, élabor. Doc. D'urbanisme	13 150,00	13 150,00	13 150,00
28031	Frais d'études	23 300,00	23 300,00	23 300,00
280418	Autres organismes publics	520,00	520,00	520,00
281534	Réseaux d'électrification	73 300,00	73 300,00	73 300,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	17 000,00	22 200,00	22 200,00
2031	Frais d'études		11 200,00	11 200,00
2313	Constructions	17 000,00	11 000,00	11 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		348 915,00	363 949,00	363 949,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	1 941 706,00	4 451 677,00	4 451 677,00
---	--------------	--------------	--------------

		+
RESTES A REALISER N-1 (9)		
		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)		
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		4 451 677,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf III - Modalités de vote

(3) Hors restes à réaliser

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042;

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à article 192 (cf. chapitre '024 'produit des cessions d'immobilisation');

(7) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;

(8) cf définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041;

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 101

LIBELLE : MATERIEL DIVERS

POUR VOTE (Chapitre)
ou
POUR INFORMATION (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	25 096,45	a	4 500,00	b 4 500,00	b
20	IMMOBILISATIONS INCORPORÉES					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	25 096,45		4 500,00	4 500,00	
2182	Matériel de transport					
2188	Autres immobilisations corporelles	25 096,45		4 500,00	4 500,00	
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN DONATION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURSE					

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTÉES		c	d
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
1323	Départements		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	4 500,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 103**LIBELLE : VOIES ET CHEMINS****POUR VOTE (Chapitre)****ou****POUR INFORMATION (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	36 661,34	a	64 000,00	b 64 000,00	b
20	IMMOBILISATIONS INCORPO					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEME					
21	IMMOBILISATIONS CORPORE					
22	IMMOBILISATIONS RECUES I					
23	IMMOBILISATIONS EN COUR	36 661,34		64 000,00	64 000,00	
2315	Installations, matériel et outillage	36 661,34		64 000,00	64 000,00	

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
1321	Etat et établissements nationaux		
1323	Départements		
1342	Amendes de police		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	64 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 108**LIBELLE : RESEAUX ELECTRIQUES****POUR VOTE (Chapitre)****ou****POUR INFORMATION (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	5 380,80	a	6 400,00	b 6 400,00	b
20	IMMOBILISATIONS INCORPO					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEME					
21	IMMOBILISATIONS CORPORI					
22	IMMOBILISATIONS RECUES I					
23	IMMOBILISATIONS EN COUR	5 380,80		6 400,00	6 400,00	
2313	Constructions	5 380,80		6 400,00	6 400,00	

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	6 400,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 111**LIBELLE : ESPACES VERTS****POUR VOTE (Chapitre)****ou****POUR INFORMATION (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	5 000,00	a	8 000,00	b 8 000,00	b
20	IMMOBILISATIONS INCORPO					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMEN					
21	IMMOBILISATIONS CORPORI					
22	IMMOBILISATIONS RECUES I					
23	IMMOBILISATIONS EN COUR	5 000,00		8 000,00	8 000,00	
2313	Constructions	5 000,00		8 000,00	8 000,00	

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	8 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 113**LIBELLE : MOBILIER ET MATERIELS ADMINISTRATIFS****POUR VOTE (Chapitre)****ou****POUR INFORMATION (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	4 263,90	a	2 000,00	b 2 000,00	b
20	IMMOBILISATIONS INCORPO					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMEN					
21	IMMOBILISATIONS CORPORI	4 263,90		2 000,00	2 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel inf	4 263,90		2 000,00	2 000,00	
22	IMMOBILISATIONS RECUES I					
23	IMMOBILISATIONS EN COUR					

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	2 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 118**LIBELLE : ZAC****POUR VOTE (Chapitre)****ou****POUR INFORMATION (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	12 073,25	a	2 000,00	b 2 000,00	b
20	IMMOBILISATIONS INCORPO					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMEN					
21	IMMOBILISATIONS CORPORE					
22	IMMOBILISATIONS RECUES I					
23	IMMOBILISATIONS EN COUR	12 073,25		2 000,00	2 000,00	
2313	Constructions	12 073,25		2 000,00	2 000,00	

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	2 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 133

LIBELLE : BOIS ET FORETS

POUR VOTE (Chapitre)

ou

POUR INFORMATION (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	24 606,00	a	7 600,00	b 7 600,00	b
20	IMMOBILISATIONS INCORPO					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMEN					
21	IMMOBILISATIONS CORPORA					
22	IMMOBILISATIONS RECUES I					
23	IMMOBILISATIONS EN COUR	24 606,00		7 600,00	7 600,00	
2313	Constructions	24 606,00		7 600,00	7 600,00	

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 14 963,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		14 963,00
1321	Etat et établissements nationaux		12 760,00
1322	Régions		2 203,00
1324	Communes		
1326	Autres établissements publics locaux		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	7 363,00

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 147
LIBELLE : MERLON DE VILLARDCLE MENT

POUR VOTE (Chapitre)
ou
POUR INFORMATION (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	3 881,12	a	4 000,00	b	4 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPO					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEME					
21	IMMOBILISATIONS CORPORI	3 881,12		4 000,00	4 000,00	
2111	Terrains nus	3 881,12		4 000,00	4 000,00	
22	IMMOBILISATIONS RECUES I					
23	IMMOBILISATIONS EN COUR					

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
1321	Etat et établissements nationaux		
1322	Régions		
1327	Budget communautaire et fonds structurels		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	4 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 148**LIBELLE : RESEAUX SECS****POUR VOTE (Chapitre)****ou****POUR INFORMATION (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	85 115,56	a	123 877,00	b 123 877,00	b
20	IMMOBILISATIONS INCORPO					
20418	Autres organismes publics					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMEN					
21	IMMOBILISATIONS CORPORI					
22	IMMOBILISATIONS RECUES I					
23	IMMOBILISATIONS EN COUR	85 115,56		123 877,00	123 877,00	
2313	Constructions	85 115,56		123 877,00	123 877,00	

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 75 700,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		75 700,00
1323	Départements		75 700,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	48 177,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 152**LIBELLE : Aménagement rue du B ourg**

POUR VOTE (Chapitre)
ou
POUR INFORMATION (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	172 446,52	a	24 200,00	b	24 200,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPO					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMEN					
21	IMMOBILISATIONS CORPORA					
22	IMMOBILISATIONS RECUES I					
23	IMMOBILISATIONS EN COUR	172 446,52		24 200,00	24 200,00	
2313	Constructions	172 446,52		24 200,00	24 200,00	

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 109 900,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		109 900,00
1321	Etat et établissements nationaux		
1323	Départements		55 000,00
1342	Amendes de police		53 000,00
1346	Participations pour voirie et réseaux		1 900,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	85 700,00

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 153**LIBELLE : SECURISATION AVENUE DE LA GARE****POUR VOTE (Chapitre)****ou****POUR INFORMATION (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	100 366,53	a		b	b
20	IMMOBILISATIONS INCORPO					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMEN					
21	IMMOBILISATIONS CORPORA					
22	IMMOBILISATIONS RECUES I					
23	IMMOBILISATIONS EN COUR	100 366,53				
2313	Constructions	100 366,53				

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 26 500,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		26 500,00
1331	D.G.E.		26 500,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	26 500,00

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 154**LIBELLE : VIABILISATION TERRAIN CLOS VIGNES****POUR VOTE (Chapitre)****ou****POUR INFORMATION (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES		a		b	b
20	IMMOBILISATIONS INCORPO					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEME					
21	IMMOBILISATIONS CORPORI					
2111	Terrains nus					
22	IMMOBILISATIONS RECUES I					
23	IMMOBILISATIONS EN COUR					
2313	Constructions					

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 500**LIBELLE : MAIRIE****POUR VOTE (Chapitre)****ou****POUR INFORMATION (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	6 276,40	a	27 500,00	b 27 500,00	b
20	IMMOBILISATIONS INCORPO					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMEN					
21	IMMOBILISATIONS CORPORI					
22	IMMOBILISATIONS RECUES I					
23	IMMOBILISATIONS EN COUR	6 276,40		27 500,00	27 500,00	
2313	Constructions	6 276,40		27 500,00	27 500,00	

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	27 500,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 501**LIBELLE : MAISON DES JEUNES****POUR VOTE (Chapitre)****ou****POUR INFORMATION (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES		a	7 000,00	b 7 000,00	b
20	IMMOBILISATIONS INCORPO					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMEN					
21	IMMOBILISATIONS CORPORA					
22	IMMOBILISATIONS RECUES I					
23	IMMOBILISATIONS EN COUR			7 000,00	7 000,00	
2313	Constructions			7 000,00	7 000,00	

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	7 000,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 502**LIBELLE : ECOLE DE MUSIQUE****POUR VOTE (Chapitre)****ou****POUR INFORMATION (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES		a	3 600,00	b 3 600,00	b
20	IMMOBILISATIONS INCORPO					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMEN					
21	IMMOBILISATIONS CORPORE					
22	IMMOBILISATIONS RECUES I					
23	IMMOBILISATIONS EN COUR			3 600,00	3 600,00	
2313	Constructions			3 600,00	3 600,00	

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	3 600,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 505**LIBELLE : SALLE DES FETES****POUR VOTE (Chapitre)**

ou

POUR INFORMATION (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES		a		b	b
20	IMMOBILISATIONS INCORPO					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMEN					
21	IMMOBILISATIONS CORPORI					
22	IMMOBILISATIONS RECUES I					
23	IMMOBILISATIONS EN COUR					
2313	Constructions					

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
1322	Régions		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 506**LIBELLE : ESPACE CULTUREL****POUR VOTE (Chapitre)****ou****POUR INFORMATION (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	75 362,88	a	3 345 300,00	b 3 345 300,00	b
20	IMMOBILISATIONS INCORPO					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMEN					
21	IMMOBILISATIONS CORPORE					
22	IMMOBILISATIONS RECUES I					
23	IMMOBILISATIONS EN COUR	75 362,88		3 345 300,00	3 345 300,00	
2313	Constructions	75 362,88				
2315	Installations, matériel et outillage			3 345 300,00	3 345 300,00	

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 100 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		100 000,00
1321	Etat et établissements nationaux		50 000,00
1322	Régions		50 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	3 245 300,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 507
LIBELLE : ANCIENNE ECOLE DE MONTDENIS

POUR VOTE (Chapitre)
ou
POUR INFORMATION (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES		a		b	b
20	IMMOBILISATIONS INCORPO					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMEN					
21	IMMOBILISATIONS CORPORE					
22	IMMOBILISATIONS RECUES I					
23	IMMOBILISATIONS EN COUR					
2313	Constructions					

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
1322	Régions		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 508**LIBELLE : SALLE JOSEPH CHATEL****POUR VOTE (Chapitre)****ou****POUR INFORMATION (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES		a	14 500,00	b 14 500,00	b
20	IMMOBILISATIONS INCORPO					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMEN					
21	IMMOBILISATIONS CORPORA					
22	IMMOBILISATIONS RECUES I					
23	IMMOBILISATIONS EN COUR			14 500,00	14 500,00	
2313	Constructions			14 500,00	14 500,00	

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	14 500,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 510**LIBELLE : ECOLE MATERNELLE**

POUR VOTE (Chapitre)
ou
POUR INFORMATION (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	15 012,55	a	12 800,00	b	12 800,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPO					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMEN					
21	IMMOBILISATIONS CORPORI					
22	IMMOBILISATIONS RECUES I					
23	IMMOBILISATIONS EN COUR	15 012,55		12 800,00	12 800,00	
2313	Constructions	15 012,55		12 800,00	12 800,00	

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	12 800,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 511**LIBELLE : ECOLE ELEMENTAIRE****POUR VOTE (Chapitre)****ou****POUR INFORMATION (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	66 520,57	a	10 800,00	b 10 800,00	b
20	IMMOBILISATIONS INCORPO					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMEN					
21	IMMOBILISATIONS CORPORA					
22	IMMOBILISATIONS RECUES I					
23	IMMOBILISATIONS EN COUR	66 520,57		10 800,00	10 800,00	
2313	Constructions	66 520,57		10 800,00	10 800,00	

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
1331	D.G.E.		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	10 800,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 512**LIBELLE : CHAUFFERIE ECOLES ET MAISON DES JEUNES****POUR VOTE (Chapitre)****ou****POUR INFORMATION (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES		a		b	b
20	IMMOBILISATIONS INCORPO					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMEN					
21	IMMOBILISATIONS CORPORE					
22	IMMOBILISATIONS RECUES I					
23	IMMOBILISATIONS EN COUR					
2313	Constructions					

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
1328	Autres		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 523

LIBELLE : VESTIAIRES ET SANITAIRES DES BOURGUIGNON

POUR VOTE (Chapitre)

ou

POUR INFORMATION (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES		a		b	b
20	IMMOBILISATIONS INCORPORÉES					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN DON					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
2313	Constructions					

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTÉES		c	d 20 700,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		20 700,00
1321	Etat et établissements nationaux		20 700,00
1322	Régions		
1323	Départements		
1328	Autres		
1331	D.G.E.		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	20 700,00

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 530**LIBELLE : EGLISE****POUR VOTE (Chapitre)****ou****POUR INFORMATION (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	694,78	a	5 700,00	b 5 700,00	b
20	IMMOBILISATIONS INCORPO			5 700,00	5 700,00	
2031	Frais d'études			5 700,00	5 700,00	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEME					
21	IMMOBILISATIONS CORPOR					
22	IMMOBILISATIONS RECUES I					
23	IMMOBILISATIONS EN COUR	694,78				
2313	Constructions	694,78				

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 3 200,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		3 200,00
1323	Départements		
1331	D.G.E.		3 200,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	2 500,00
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 536**LIBELLE : PRESBYTERE****POUR VOTE (Chapitre)****ou****POUR INFORMATION (2)**

Art. (3)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (4) (6)	Propositions nouvelles (5)	Vote (5)	Montant pour information (6)
	DEPENSES	22 620,97	a	1 300,00	b 1 300,00	b
20	IMMOBILISATIONS INCORPO					
2031	Frais d'études					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMEN					
21	IMMOBILISATIONS CORPORI					
22	IMMOBILISATIONS RECUES I					
23	IMMOBILISATIONS EN COUR	22 620,97		1 300,00	1 300,00	
2313	Constructions	22 620,97		1 300,00	1 300,00	

RECETTES (répartition) (pour information)		Restes à réaliser N-1 (4)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 16 000,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		16 000,00
1323	Départements		16 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		
	Autres		

Besoin de financement = (a+b) - (c+d)	
Excédent de financement = (c+d) - (a+b)	14 700,00

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Rayer la mention inutile

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(4) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats

(5) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(6) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

	Objet de la dette	Régime par prêteur	Période	Année départ	Durée (an)	Taux	Debt à l'origine	Capital restant dû avant échéance	Intérêts	Capital	Annuités	N° prêt	dernière échéance
4	Réhabilitation log Montdenis	CDC (variable)	annuel	2002	20	2,45	91 469,00	61 588,14	1 508,91	5 018,32	6 527,23	1005687	01/06/2022
5	Réhabilitation maison ROL	CDC prêt (variable)	annuel	2001	15	2,55	59 776,02	24 463,37	623,82	4 749,64	5 373,46	0895461	01/02/2015
6	Divers	C-A (variable)	trim (variable)	1997	15	4,85	152 449,02	10 758,01				133511014	05/12/2011
			05/03/10						158,38	3 504,78	3 663,16		
			05/06/10						123,72	3 545,08	3 668,80		
			05/09/10						82,95	3 585,85	3 668,80		
			05/12/10						41,71	3 627,08	3 668,79		
7	Divers	Banque populaire	annuel	2001	15	5,2	304 898,03	105 085,07	6 665,99	23 107,02	29 773,01	07007631000	27/09/2015
8	Travaux infrastructure	C A des Savoie	trim	2002	10	4,55	152 500,00	36 253,03				620146801	15/02/2012
			15/02/10						262,09	4 504,58	4 766,67		
			15/05/10						210,85	4 555,82	4 766,67		
			15/08/10						159,03	4 607,64	4 766,67		
			15/11/10						106,62	4 660,05	4 766,67		
9	Travaux	DEXIA	annuelle	2004	15	4	600 000,00	388 837,09	15 553,48	36 742,38	52 295,86	MON225237EU R/0232531/001	01/02/2019
10	Palulos appart élément,	CDC	annuelle	2005	10	3,4	18 171,00	9 843,14	334,67	1 839,24	2 173,91	1042033	01/04/2015
11	Palulos appartement Villardclément	CDC	annuelle	2005	15	3,4	35 119,00	25 306,45	860,42	2 167,15	3 027,57	1042032	01/04/2020
12	Crédit relais	Dexia	mens.	2009	2	variable	120 000,00	120 000,00	1 059,24	120 000,00	121 059,24		01/06/2011
13	Rue du Bourg	Caisse d'épargne	trim.	2010	15	3,23	130 000,00	128 302,06				8684938	25/08/2025
			25/02/11						1 023,21	1 711,48	2 734,69		
			25/05/11						1 009,56	1 725,13	2 734,69		
			25/08/11						995,80	1 738,89	2 734,69		
			25/11/11						981,93	1 752,76	2 734,69		
	TOTAL						1 664 382,07	910 436,36	31 762,38	233 142,89	264 905,27		

IV - Annexes -

A2.8 - Etat de la dette - Crédit de trésorerie

Nature de la trésorerie (2)	Date de la décision de réalisation de la ligne de trésorerie (3)	Montant maximum autorisé au 31/12/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1	Montant restant dus au 31/12/N	Intérêts mandats en N-1 (compte 66/15)
5191 Avances du trésor						
5192 Avances de trésorerie						
...						
51931 Lignes de trésorerie						
...	30/04/2010	450000,00				
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
...						
5194 Billets de trésorerie						
...						
5198 Autres crédits de trésorerie						
...						

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/02/1989
 (2) Indiquer le nom des organismes prêteur
 (3) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée municipale (l'article L. 2122-2 du CGCT)

ligne de trésorerie ou la de la décision du maire de liser la ligne de trésorerie base d'un montant autorisé par le conseil

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A 6.1 DETAIL DES DEPENSES

Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		364 120,00		I 372 400,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		242 120,00		II 257 200,00
16 Emprunts et dettes assimilées hors 16449 et 166		223 000,00		238 000,00
1641	Emprunts en euros	222 000,00		237 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00		1 000,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES F			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Transferts entre sections = C+D		141 120,00		134 400,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (C)	19 120,00		19 200,00
13912	Régions	4 770,00		4 800,00
13918	Autres	14 350,00		14 400,00
	Charges transférées (D) = E+F+G	122 000,00		115 200,00
	Travaux en régie (E)	122 000,00		115 200,00
2313	Constructions	105 000,00		93 000,00
2313	Constructions			11 200,00
2762	Créances transfert droits deduct. TVA	17 000,00		11 000,00
	Charges à répartir sur plusieurs exercices(F)			
	Stocks et en-cours (G)			

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
Dépenses	I 372 400,00	361 000,00	IV 733 400,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf modalités de vote, III

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A 6.2 DETAIL DES RECETTES

Art.(1)	Libellé (1)	Pour mémoire		Crédits votés (4)
		budget précédent (2)	Restes à réaliser (3)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		513 915,00	17 000,00	III 477 949,00
Ressources propres externes (a)		148 000,00		103 000,00
10222	F.C.T.V.A.	140 000,00		93 000,00
10223	T.L.E.	8 000,00		10 000,00
Autres recettes financières (b)		17 000,00		11 000,00
Transferts entre sections (c)		127 270,00		132 470,00
2802	Frais d'études, élabor. Doc. D'urbanisme	13 150,00		13 150,00
28031	Frais d'études	23 300,00		23 300,00
280418	Autres organismes publics	520,00		520,00
281534	Réseaux d'électrification	73 300,00		73 300,00
2031	Frais d'études			11 200,00
2313	Constructions	17 000,00		11 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	221 645,00		231 479,00

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	Affectation c/1068 (3)	CUMUL
Recettes	III 477 949,00		355 000,00	V 832 949,00

	Déficit (I - III)	Excédent (III - I)	Résultat hors charges transférées = III - II (6)
Solde des op. financières		105 549,00	220 749,00

	Montant
Dépenses financières (IV)	IV 733 400,00
Recettes financières (IV)	V 832 949,00
Solde (recettes - dépenses)	VI=V-IV (6) 99 549,00
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763 et charges transférées (D) (7)	VI- c/2763 - D (6) -15 651,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) cf modalités de vote, III

(3) A n'inscrire que si le CA a été voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les dépenses imprévues et opérations d'ordre

(4) Crédits de l'exercice votés lors de la séance ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

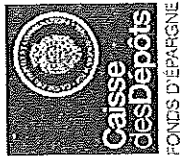
(6) Indiquer le signe algébrique

(7) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt

COLLECTIVITE DE SAINT JULIEN MONTDENIS

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01/01/2011

GRADES	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	DONT TEMPS NON COMPLET
FILIERE ADMINISTRATIVE				
adjoint administratif 1er classe	C	1	2	1
adjoint administratif 2eme classe	C	2	1	
rédacteur	B	1	1	
FILIERE TECHNIQUE				
technicien	B	1	1	1
adjoint technique 2ème classe	C	5	5	4
adjoint technique 1ère classe	C	2	2	
adjoint technique principal 2ème classe	C	1	1	
agent de maîtrise	C	1	1	
agent de maîtrise principal	C	1	1	
FILIERE POLICE MUNICIPALE				
agent de police	C	0	0	
FILIERE CULTURELLE				
assistant territorial enseignement artistique	B	1	1	1
FILIERE SOCIALE				
ATSEM 1ère classe	C	2	2	1
TOTAL		18	18	8



DIRECTION REGIONALE
RHONE-ALPES

Référence garant : 287611 CMNE DE SAINT JULIEN MONT DENIS
Département : 073 Savoie

Contrat n°	Ancien contrat n°	Date d'effet de l'engagement	Terme de l'engagement	Capital garanti restant dû au 31/12/2010	Intérêt courus Int. compensateurs Int. compensatrice Intérêts différés	Quotité garantie %	Créances impayées garanties	Montants en Euro	
								(1)	(1)

Emprunteur n° 212072 OPAC DE SAVOIE

Produit : APLCD 11 PLACD 01.02.06 ALL 3 ANS					Entité : CDC				
0258006	0001740096401000	01/07/1987	01/07/2024		7 935,03	100,00	1 130,18	0,00	
Produit : HLMO 01 PRET HLM ORDINAIRE					Entité : CDC				
0196549	7310400054776011	25/07/1975	25/07/2015		40 928,10	44,00	597,27	0,00	
Produit : HLMOC 01 FINANCEMENTS COMPLEMENTAIRES					Entité : CDC				
0196593	7310400058046911	25/07/1979	25/07/2019		19 123,38	100,00	279,07	0,00	
Produit : PLUS 01 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL					Entité : CDC				
1093509		24/08/2007	01/09/2049		494 894,44	50,00	4 511,68	0,00	
1093533		24/08/2007	01/09/2059		100 554,07	50,00	916,70	0,00	
Produit : RARLD 02 RéA AN RED LIM INT DIFF REV					Entité : CDC				
0920047		25/12/1999	01/08/2024		474 406,48	100,00	6 025,61	0,00	

(1) sous réserve de la complébilisation des opérations en cours

Caisse des dépôts et consignations
Immeuble Aquilon - 44, rue de la Villette - 69425 Lyon cedex 03 - Tél : 04 72 11 49 48 - Télécopie : 04 72 11 49 25

Contrat n°	Ancien contrat n°	Date d'effet de l'engagement	Terme de l'engagement	Capital garanti restant dû au 31/12/2010	Intérêt courus Int. compensateurs Ind. compensatrice Intérêts différés	Quotité garantie %	Créances impayées garanties
			(1)	(1)	(1)		(1)
Produit : TLA90 03 PLA TRES SOCIAL LIM							
	1011416	01/08/2002	01/11/2032	Entité : CDC 37 507,67	157,22	100,00	0,00
	Total Emprunteur n° 212072			1 175 349,17	13 617,73		0,00
	Total général de l'encours garanti			1 175 349,17	13 617,73		0,00

(1) sous réserve de la comptabilisation des opérations en cours

ARRETE-SIGNATURES

Nombres de membres en exercice : 19
 Nombres de membres présents : 18
 Nombres de suffrages exprimés : 18

VOTE :
 Pour : 18
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 25/02/2011

Présenté par le maire,
 A St-Julien-Montdenis, le 01 mars 2011

Délibéré par le conseil municipal réuni en session ordinaire,

A Saint-Julien-Montdenis, le 01 mars 2011
 Les membres du conseil municipal,

TOURNABIEN Marc, maire

RAVIER Marc,

THIAFFEY Jean-François,

BOIS Yves,

CHARVIN Denis,

DABURON Didier,

DELANGRE Martine,

LEFEVRE Franck,

VALENZANO Martine,

VIARD Marcel,

LESIEUR Evelynne,

BOCHET Marcel,

CHOMAZ Josiane,

BUFFAZ Bernadette,

COLLOMBET Corinne,

DALLA COSTA René,

GROS Danielle,

TRIBAL Marie-Josée,

VARESANO José,



Certifie exécutoire par le maire compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication, le